



Union Régionale des Marchés du Grand Sud : Scmpvl (84) / Scmfmp (13) / ScmfVar (83) / Udcns05 (05/04)

RETOUR DES VILLES DE L'UNION REGIONALE DES MARCHES DU GRAND SUD POUR LA REOUVERTURE DES MARCHES

ALPES DE HAUTE PROVENCE - 04	
VILLE	PROTOCOLE DE REOUVERTURE DU MARCHÉ
CASTELLANE	Marché Déplacé
DIGNE	Samedi 16 mai - Marché déplacé
MANOSQUE	marché du samedi dès le 16 mai, Commerces alimentaires du 04 uniquement et commerçants regroupés sur le pourtour du terreau et la promenade Aubert Millot
ORAISON	ouverture restreinte aux alimentaires jusqu'à la fin du mois de mai
RIEZ	Réouverture samedi 16 mai - marché déplacé
SISTERON	réouverture - marché délocalisé
HAUTES ALPES - 05	
VILLE	PROTOCOLE DE REOUVERTURE DU MARCHÉ
GAP	marché rouvert - délocalisé et restreint aux producteurs locaux
LARAGNE	A l'occasion de la phase 1 de déconfinement, le marché de Laragne se poursuivra parking de Véragne mais sera ouvert à tous ses abonnés. Port du masque obligatoire pour commerçants et clients

VILLE	PROTOCOLE DE REOUVERTURE DES MARCHES
AIX-EN-PROVENCE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Concernant les 8 petits marchés des secteurs</u> : Fenouillères, Platanes, Saint Eutrope, Pont de Béraud, Val Saint André, Les Milles, Luynes ainsi que les marchés aux fleurs des places Hôtel de Ville et Prêcheurs, l'implantation des marchés sera étendue, les étals seront espacés de 1 à 3m et en quinconce en fonction des sites, délimitation des étals aux extrémités, marquage au sol du sens de circulation et devant chaque étal des distances de 1m (gestion des files de clients), ➤ <u>Concernant les 8 autres marchés à forte fréquentation des secteurs</u> : du Centre Ville (place des Combattants d'Afrique du Nord, Cours Mirabeau, rue Thiers, places Comtales, place Richelme), d'Encagnane (place Romée de Villeneuve) et du Jas de Bouffan (place de la Croix Verte), en sus des modalités listées ci-dessus leur installation sera renforcée de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none"> ○ Périmètre clos (barrières Vauban et rubalise) avec point d'entrée et de sortie, ○ Personnel dédié à la régulation des flux (ASVP, policier municipal, agent assermenté de la Ville...), rappel du respect des consignes sanitaires, ○ Sens unique de circulation, ○ Port du masque obligatoire à l'intérieur du marché, ○ Réduction du nombre de Commerçants Non Sédentaires (seulement les Titulaires dans un premier temps). ➤ <u>Concernant les commerçants du marché</u> : Afin de garantir leur protection sanitaire et celle des clients, ils devront mettre en place toutes les mesures matérielles relevant de leur responsabilité définies dans le document annexe que vous avez édicté. De plus, comme le préconise la Fédération des Marchés de France, ils devront adapter et repenser l'organisation de leur activité en fonction de ces nouvelles modalités (installation et sécurisation du stand, préparation des produits, mise à disposition de gel hydroalcoolique aux clients, favoriser le paiement par carte bancaire sans contact, désinfection régulière...).
ARLES	reprise du marché du Mercredi le 13/05/2020 (Uniquement Alimentaires) reprise du marché du Samedi le 16/05/2020 (Uniquement Alimentaires)
AUBAGNE	reprise le 16/05 (uniquement alimentaires) pas de passagers accueillis le temps de cette mise en place accueil de tous les titulaires à partir du 2 juin - tous produits et passagers

BOUC-BEL-AIR	Dimanche 17/05 - alimentaires
CABANNES	réouverture dès le 12 - protocole mis en place non précisé
CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES	reprise vendredi 15/05 (Tous les titulaires - tous produits) pas de passagers pour l'instant, le temps de la mise en place
LA CIOTAT	reprise du marché du dimanche le 17/05 (informations à venir) reprise du marché du mardi le 19/05 (informations à venir)
FOS/MER	Samedi 16/05 (tous les titulaires)
FUVEAU	Lundi 11/05 et jeudi 14/05
GARDANNE	Réouverture vendredi 15/05 (uniquement alimentaires) et seulement les vendredis pour l'instant,
GEMENOS	reprise mercredi 13/05 (tous titulaires - tous produits) - pas de passagers le temps de la mise en place port du masque obligatoire pour commerçants et clients
ISTRES	Mardi 12/05 et Vendredi 15/05
JOUCQUES	reprise du marché le dimanche 17/05/2020 (Tous les Titulaires - tous produits) pas de passagers pour l'instant, le temps de la mise en place
LAMBESC	Vendredi 15/05 - tous les titulaires
MARIGNANE	Samedi 16/05 - tous les titulaires
MARTIGUES	<p>Le dimanche 17 mai (puis tous les dimanches)</p> <p>- Marché de Jonquières sur la partie sud du parking Général Leclerc et sur la première zone de stationnement payante de la partie nord du parking Général Leclerc pour toutes les commerçants non sédentaires abonnés alimentaires et non alimentaires de 8h00 à 13h30.</p> <p>Les commerçants non sédentaires de l'extension du marché de Jonquières habituellement situés sur</p>

MARTIGUES	<p>l'Esplanade des Belges et la Place des Martyrs seront déplacés sur le parking Général Leclerc, afin de respecter les protocoles sanitaires.</p> <p>– Marché de Ferrières sur l'emplacement habituel sur la Place des Aires pour toutes les commerçants non sédentaires abonnés alimentaires et non alimentaires de 8h00 à 13h30.</p> <p>Le mardi 19 mai (puis tous les mardis):</p> <p>– Marché saisonnier des producteurs Quai des Girondins, Place Jean Jaurès et Rue Jean Roque de 16h00 à 19h00.</p> <p>Le mercredi 20 mai (puis tous les mercredis et samedis):</p> <p>– Agrandissement du Marché de La Couronne commerçants non sédentaires abonnés et saisonniers alimentaires et non alimentaires sur le parking Griscelli (partie sud, partie nord et côté gare) de 8h00 à 13h00.</p> <p>– Agrandissement du Marché de Carro sur le parking Fasciola de 8h00 à 13h00 pour les commerçants non sédentaires abonnés.</p> <p>Le jeudi 21 mai (puis tous les jeudis):</p> <p>– Les marchés de Jonquières et de Ferrières se tiendront sur leur emplacement habituel pour les commerçants non sédentaires abonnés alimentaires et non alimentaires de 8h00 à 13h00.</p> <p>Exonération du paiement des droits de place</p> <p>Monsieur le Maire a pris la décision d'exonérer les commerçants non sédentaires du paiement des redevances de droits de place du mois d'avril au mois d'août 2020. Cette question sera inscrite à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Conseil Municipal.</p>
MARSEILLE	Réouverture de tous les marchés à partir du 11/05 en alimentaire uniquement
MIRAMAS	réouverture du marché du jeudi (14/05) et samedi (16/05) tous les titulaires et sans passagers dans un 1er temps
PELISSANNE	reprise dimanche 17/05 (tous les titulaires - tous produits) pas de passagers pour l'instant, le temps de la mise en place
PLAN DE CUQUES	Samedi 16/05/2020 (Uniquement Alimentaires)

PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE	<p>marché du mercredi - reprise le 20/05 (alimentaires uniquement)</p> <p>marché du samedi - reprise le 23/05 (alimentaires uniquement)</p> <p>pas de passagers pour l'instant, le temps de la mise en place</p>
ROGNAC	Mercredi 13/05 (10 alimentaires)
VELAUX	<p>Les marchés rouvriront progressivement</p> <p>les samedis 16, 23 et 30, pour les commerçants vendant des produits alimentaires</p> <p>à partir du 4 juin, sauf indication contraire de l'Etat, pour l'ensemble des commerçants.</p>
GARD - 30	
VILLE	PROTOCOLE DE REOUVERTURE DU MARCHÉ
BAGNOLS/CEZE	ouverture restreinte à l'alimentaires dans un 1er temps
PONT-SAINT-ESPRIT	pas d'information officielle à ce jour
VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON	réouverture dès jeudi 14 mai 2020 pour les commerçants titulaires proposant des produits alimentaires uniquement
VAR - 83	
VILLE	PROTOCOLE DE REOUVERTURE DU MARCHÉ
CARQUEIRANNE	<p>réouverture dès le 14 mai.</p> <p>Le marché sera ouvert uniquement aux revendeurs permanents et uniquement l'alimentaire.</p>
COGOLIN	<p>une reprise partielle des marchés forains à compter du mercredi 13 mai,</p> <p>Dans un premier temps, seuls les commerces alimentaires seront accueillis.</p> <p>la réorganisation des places de marché à été étudiée de manière à aérer les stands et instaurer un sens unique de circulation.</p>
COLLOBRIERES	marché qui sera limité probablement aux commerçants habituels. L'organisation doit être bouclée ce lundi pour les marchés du jeudi et dimanche.
GRIMAUD	<p>Jusqu'à maintenant la ville avait obtenu le maintien pour la vente de produits alimentaires,</p> <p>A compter du 11 mai il est envisagé d'élargir le champ des activités susceptibles d'être à nouveau accueillies au sein du marché. Cet élargissement des activités autorisées à commercer s'accompagne du strict respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale</p>

GRIMAUD	Ceci implique, notamment, de restreindre le nombre des emplacements ouverts à l'activité de limiter le nombre de personnes dans le périmètre du marché, d'interdire toute forme de rassemblement et d'attroupement... La commune fait en sorte formaliser ces éléments d'organisation dans les meilleurs délais.
LE LUC	réouverture le vendredi 15 selon les préconisations du guide méthodologique des Marchés de France
VAUCLUSE - 84	
VILLE	PROTOCOLE DE REOUVERTURE DU MARCHÉ
APT	Réouverture le 16 mai en alimentaire - reprise tous produits à partir du 6 juin
AUBIGNAN	Réouverture le 16 mai, Protocole non précisé
AVIGNON	L'ensemble des marchés va bien rouvrir à partir du 11 mai prochain selon le protocole suivant: Les manufacturés ne seront admis que dans un 2ème temps sur les gros marchés, le temps nécessaire à une gestion des alimentaires (Rocade le mercredi, monclar le vendredi, Chabran le samedi et St Chamand le dimanche). Les passagers quant à eux seront acceptés dans un 3ème temps, Mise en place de panneaux d'informations par la ville ainsi que des distributeurs de gel.
BEDOIN	réouverture du marché après le 11 mai. Le protocole de réouverture doit-être déterminé ce jour-là
BONNIEUX	réouverture le 15 restreint à l'alimentaire dans un 1er temps le marché dans sa globalité devrait rouvrir le 5 juin
CADENET	réouverture du marché programmée le 25 mai
CARPENTRAS	réouverture dès le 15 mai selon le protocole suivant: seuls les commerces alimentaires et les producteurs seront autorisés à s'installer sur le périmètre initial du marché. un espace de 4 mètres devra être respecté entre deux stands et les vis à vis ne pourront pas être maintenus sur l'ensemble du marché. Les commerçants devront ainsi réduire leur métrage initial. Ainsi sur le parking des Platanes, une seule rangée d'étals est envisagée afin de libérer l'espace côté avenue et permettre l'installation d'une zone d'accueil clientèle et une zone de circulation des piétons. L'accueil des "passagers" est provisoirement suspendu et sera acté par arrêté municipal. Si l'évolution est favorable, l'accueil des produits manufacturés pourra alors s'effectuer à son tour progressivement.

CAVAILLON	réouverture des marchés du lundi et vendredi dès le 11 mai en mode restreint à l'alimentaire selon les périmètres suivant: lundi sur les places lombard et cabassoles, rues perdiguier et bousso. vendredi sur la place des fêtes - devant la presse Espacement des commerçants de 3m -
COUSTELLET	
CUCURON	La Mairie a décidé de ne pas rouvrir le marché jusqu'à fin mai
L'ISLE-SUR-SORGUE	réouverture progressive. JEUDI 14 et DIMANCHE 17 MAI 2020 seront ouverts aux forains TITULAIRES alimentaires uniquement. les passagers ne seront pas acceptés dans l'immédiat.
LOURMARIN	le marché reste fermé jusqu'à nouvel ordre
MERINDOL	réouverture du marché
MORIERES	réouverture du marché depuis ce mercredi 13/05
PERNES-LES-FONTAINES	Réouverture du marché samedi 16 mai - reprise progressive avec l'alimentaire dans 1 1er temps
PERTUIS	La Mairie a fait le choix de ne rouvrir le marché qu'au 29 mai et sans passagers selon l'arrêté pris le 11 mai
SAINTE-CECILE-LES-VIGNES	Réouverture le 16 mai avec l'alimentaire dans 1er temps
SABLET	marché réouvert
SORGUES	Réouverture dimanche 17 mai en alimentaire dans un 1er temps (délocalisé entre Place Charles de Gaulle et avenue du 11 novembre
VAISON	réouverture programmée le 12 (alimentaires) avec métrage réduit pour l'ensemble des commerçants. Déballage sur le même périmètre de marché,

**Sous réserves de nouvelles modifications à venir. Nous faisons en sorte d'actualiser le tableau au fil des informations
N'hésitez pas à nous communiquer vos informations sur notre page ou par mail marches-en-provence@sfr.fr**

[Rendez-vous aussi sur la page info de notre site http://www.scmpvl.net](http://www.scmpvl.net)

